

CONVERGENCE

Ensem'vous serv la vi!

➤ N° 31 | Janvier | Février | Mars 2016



Spécial anniversaire

Grands chantiers : le CHU bâtit son avenir

P 13 | La recherche clinique au CHU
en plein élan

P 15 | Enseignement et partenariat hospitalo-universitaire,
une mission fondamentale pour un CHU

P 17 | Le CHU de La Réunion rayonne dans l'océan Indien

Magazine du Centre Hospitalier
Universitaire de La Réunion



- 3.....Édito
- 4.....Actualité
- Un duo au féminin à la tête de la Commission Médicale d'Établissement
 - Quatre nouveaux professeurs des universités bientôt recrutés
- 5.....Dossier
- Grands chantiers : le CHU bâtit son avenir
- 10.....Focus
- Les pôles, au cœur de la politique de management du CHU
- 12.....Qualité
- Une amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins
- 13.....Recherche
- La recherche clinique au CHU en plein élan
- 15.....Enseignement, écoles et formation
- Enseignement et partenariat hospitalo-universitaire, une mission fondamentale pour un CHU
- 17.....Coopération
- Le renforcement du partenariat avec Mayotte
 - Le CHU de La Réunion rayonne dans l'océan Indien
- 19.....Ressources humaines
- Améliorer la qualité de vie au travail pour améliorer la qualité des soins aux patients

Convergence

- › Directeur de la Publication : Lionel Calenge
- › Réalisation : Service communication du CHU de La Réunion
- › Crédit photos : Aporos, Service Communication CHU, CHU, Pauline Stasi.
- › Secrétariat de rédaction : Frédérique Boyer, Pauline Stasi
- › *Convergence* CHU de La Réunion est un magazine trimestriel édité à 5 000 exemplaires.
- › Impression Graphica - DL 6077 
- › Infographie : Leclerc communication



- › Contact : Frédérique Boyer, Service communication du CHU : Tél. 0262 35 95 45 frederique.boyer@chu-reunion.fr
- › Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion
- › Direction Générale du CHU 11, rue de l'hôpital - 97460 Saint-Paul Tél. 0262 35 95 40/41 - Fax 0262 49 53 47
- › CHU Félix Guyon Allée des Topazes - CS11021 97400 Saint-Denis Tél. 0262 90 50 01 - Fax 0262 90 50 51
- › CHU Sud Réunion BP 350 - 97448 Saint-Pierre Cedex Tél. 0262 35 95 55/56 - Fax 0262 35 90 04

Quatre années riches en projets et en partenariats



Ce numéro de *Convergence* est un spécial anniversaire, le 29 février dernier, nous avons fêté les quatre ans de notre CHU. Quatre ans, cela permet de dresser le premier bilan et de tracer les perspectives de notre établissement au service de la santé des Réunionnais.

En quatre ans, près d'une centaine d'activités de soins ont pu être mises en œuvre. C'est un indicateur majeur du dynamisme du CHU et de sa capacité d'innovation. Le CHU doit ainsi répondre aux besoins de santé toujours croissants de la population de La Réunion et de Mayotte, avec une progression d'activité de +4% en moyenne annuelle.

Cette dynamique sera consolidée cette année grâce à l'ouverture de quatre nouveaux postes de PU-PH au sein de notre établissement. Ces postes, ayant une double affectation à l'Université, via son UFR Santé, et au CHU de La Réunion, sont indispensables au développement des activités d'enseignement et de recherche qui font la spécificité d'un Centre Hospitalier Universitaire. Ces postes sont créés dans les disciplines de la physiologie, de la nutrition, en informatique médicale et technologies de communication et en néphrologie. Parallèlement ces années ont aussi été marquées par des **opérations d'investissements** structurants pour le CHU - soutenus par l'Agence de santé de l'Océan Indien dans le cadre du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens signé avec l'hôpital.

Après un travail d'étude et de conception, en 2015, tous les chantiers sont entrés en phase opérationnelle : le bâtiment soins critiques et plateforme 15-18 à Saint-Denis, la requalification et extension du bâtiment central à Saint-Pierre et l'opération de développement des capacités de prise en charge de la maladie d'Alzheimer et en neuro-rééducation sur le site du Tampon.

Le CHU a, par ailleurs, poursuivi pendant ces quatre années de très nombreux partenariats avec l'ensemble des acteurs de l'offre de soins, publics et privés, hospitaliers et libéraux. Une approche nouvelle du parcours patient a permis une communication plus pertinente entre la ville et l'hôpital. Le CHU de La Réunion constitue ainsi une opportunité d'approfondissement des

relations avec les médecins libéraux dans une logique d'amélioration continue de la qualité de la prise en charge curative et préventive de la population de l'océan Indien.

Depuis la Direction commune avec le GHER, nous avons pu poursuivre notre engagement régional et permettre à l'établissement de Saint-Benoît de réduire significativement son déficit, grâce à un travail de collaboration entre les deux équipes et ce dans le cadre du projet de prise en charge des patients du territoire Nord-Est.

Ce travail sur les parcours patients sera la clé de voûte du futur **projet médical de territoire élaboré sous l'égide de la préfiguration du GHT Réunion-Mayotte**, sur lequel nous nous devrons avec la nouvelle présidence de CME, élue le 9 février dernier, aboutir à une finalisation en juillet 2016. Nous associerons très étroitement les représentants des usagers à ces travaux.

Le CHU a également, pendant ces quatre années, intensifié ses partenariats avec le **Centre Hospitalier de Mayotte et les pays de la zone océan Indien** dans le cadre de la **coopération** avec les CHU et ministères de la Santé (Madagascar, Maurice, les Seychelles, les Comores, le Mozambique). Un appui médical illustré par le renforcement des missions des professionnels sur place et par l'augmentation très significative du nombre d'Evasan.

Ces avancées majeures au service de la santé des Réunionnais n'auraient pas été possibles sans l'engagement exemplaire des professionnels de ce jeune CHU, promis à se développer davantage.

Dans les lignes de ce numéro de *Convergence* vous pourrez revivre quatre années denses et riches des expériences de chacun. Quatre années de professionnalisme et de dévouement de nos professionnels au bénéfice du patient.

Ensem' ma' sero' la vi !


Lionel Calenge

Directeur Général par interim
du CHU de La Réunion

Un duo au féminin à la tête de la Commission Médicale d'Établissement

Le 9 février dernier, la Commission Médicale d'Établissement (CME) du CHU de La Réunion a élu sa nouvelle présidence. Le Pr Frédérique Sauvat et le Dr Nathalie Le Moullec ont été élues, à la majorité à bulletin secret, respectivement, Présidente et Vice-présidente de la CME pour un mandat de quatre ans.

Suite à cette élection, la Direction Générale du CHU et la CME ont tenu à saluer l'engagement fort de leurs prédécesseurs, le Dr Tawfiq Henni et le Dr José Guisérrix, qui se sont particulièrement impliqués dans la construction du jeune CHU de La Réunion. Nouvelle présidente de la CME, le Pr Frédérique Sauvat a commencé sa carrière en 2000 comme chef de clinique en chirurgie pédiatrique au CHU Bicêtre, puis à Necker de 2002 à 2009. En 2010, elle est recrutée au CHU Félix Guyon, en chirurgie infantile. Pionnière de la microchirurgie dans l'île, elle s'occupe du laboratoire de microchirurgie expérimentale, rattaché au CYROI.

«Mettre en place une co-présidence»

A travers ces nouvelles fonctions, le Professeur espère représenter l'ensemble des médecins, des PU-PH des sites Nord et Sud tout en ayant une vision recherche/enseignement indispensable

pour le CHU de La Réunion. Consciente des enjeux de cette élection, la nouvelle présidente se dit prête à cet investissement dont la mission première sera le soutien au Groupement Hospitalier de Territoire, un grand défi pour La Réunion et la zone océan Indien. La nouvelle présidente souhaite travailler en très étroite collaboration avec la Vice-présidente, le Dr Nathalie Le Moullec et «mettre en place une co-présidence».

Son doctorat de médecine en poche en 1989, le Dr Nathalie Le Moullec a poursuivi des spécialisations en endocrinologie et maladies métaboliques, en nutrition, en épidémiologie, médecine tropicale et humanitaire, sciences biologiques et médicales.

Interne aux Hôpitaux de Rennes, elle devient Chef de Clinique des Universités - Assistante des hôpitaux à Rennes entre 1989 et 1992. Praticien Hospitalier à temps plein au CHU Sud Réunion



Le Pr Frédérique Sauvat et le Dr Nathalie Le Moullec.

depuis décembre 1995, elle est nommée chef du service Endocrinologie-Maladies Métaboliques en 2004, et depuis mars 2011, chef du pôle Disciplines médicales. Le Dr Nathalie Le Moullec est également responsable du Centre obésité du CHU Sud Réunion.

Quatre nouveaux professeurs des universités bientôt recrutés

Ils étaient neuf hospitalo-universitaires titulaires, dont huit professeurs de médecine et un maître de conférences des universités, très bientôt leur nombre devrait augmenter d'un tiers, avec la création de quatre nouveaux postes de professeurs des universités pour l'année 2016.

Le renforcement de l'effectif hospitalo-universitaire du CHU et de l'UFR Santé de La Réunion, est primordial pour le CHU. En effet, ces postes, dits «bi-appartenant», c'est-à-dire ayant une double affectation à l'Université, via son UFR Santé, et au CHU de La Réunion, sont absolument essentiels au développement des activités d'enseignement et de recherche qui font la spécificité d'un Centre Hospitalier Universitaire. Le domaine hospitalo-universitaire ne peut se développer sans l'emploi d'enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires.

Ces quatre nouveaux postes sont créés dans les disciplines suivantes :

- > En **physiologie**, pour le développement d'une structure d'explorations fonctionnelles de néphrologie. Le professeur recruté travaillera en recherche au sein de l'Unité Mixte de Recherche DeTROI, consacrée à la recherche sur les maladies métaboliques.
- > En **nutrition**, ce poste est dédié à la poursuite de l'activité de soins autour des maladies métaboliques et en particulier au diabète.



C'est le 9 février dernier que la Direction Générale du CHU a annoncé la création de quatre nouveaux postes de professeurs des universités.

- > En **biostatistiques, informatique médicale et technologies de communication**, pour mieux appréhender les enjeux spécifiques réunionnais en santé publique. Le professeur sera en charge de la coordination médicale du Centre d'Investigation Clinique-Epidémiologie Clinique.
- > En **néphrologie**, ce poste est créé pour soutenir l'activité de greffes rénales pour le CHU. Chacun de ces postes est affecté à l'UFR Santé, mais également à l'un des deux sites du

CHU. Cependant, tous ces emplois hospitalo-universitaires se veulent transversaux afin de proposer un plus large service aux Réunionnais. Ces nouveaux postes impliquent de participer aux activités de soins du CHU, mais aussi d'exercer une activité d'enseignement. L'implication pour le développement de la recherche translationnelle et clinique à La Réunion fait également partie intégrante de leurs activités hospitalo-universitaires.



Grands chantiers : le CHU bâtit son avenir

Le 29 février dernier, le CHU a fêté ses quatre ans. Si quatre ans peut paraître un âge encore bien jeune pour un hôpital, le CHU de La Réunion a pourtant déjà bien mûri depuis sa création le 29 février 2012 et il continue, chaque jour qui passe, à grandir et à s'épanouir. En quatre ans, le CHU de La Réunion a réussi à se hisser à la 11^e place des CHU en France.

Pour célébrer cet anniversaire en ce jour un peu exceptionnel du calendrier, le CHU a souhaité revenir sur le chemin parcouru pendant ces quatre dernières années, mais surtout se tourner vers l'avenir.

S'adapter aux défis d'aujourd'hui et se préparer à ceux de demain, ne s'improvise pas. La Direction du CHU et toutes les équipes médicales, paramédicales et administratives du CHU, travaillent au quotidien afin d'offrir à toute la population réunionnaise une prise en charge de qualité en matière de santé. Cette quête d'une offre de soins toujours plus performante passe notamment par la mise en place d'une politique de grands projets structurants, de nouveaux chantiers, qui permettront au CHU d'accueillir et de soigner un plus grand nombre de Réunionnais.

Un anniversaire porteur d'espoirs

A l'occasion de son 4^e anniversaire, le CHU a souhaité offrir une visite guidée des grands travaux mis en œuvre sur les sites de Saint-Pierre, du Tampon et de Félix Guyon à Saint-Denis. Cette présentation des différents chantiers a été également l'occasion de rappeler le travail déjà accompli par le CHU depuis sa création et de fixer les objectifs futurs.

« Cette journée est un hommage à tout le personnel du CHU, car jamais sans lui, le CHU de La Réunion ne serait à la place où il est actuellement », a souligné d'emblée à l'occasion des quatre ans du CHU, le Directeur Général par intérim, Lionel Calenge, à l'attention des 6500 professionnels qui se relayent au quotidien pour assurer une santé de qualité aux Réunionnais.

Les principaux acteurs politiques de La Réunion et du CHU étaient également présents pour célébrer l'événement sur les différents sites du CHU. Ainsi ont répondu présents à l'invitation du Directeur Général par intérim du CHU, Lionel Calenge, Gilbert Annette, Maire de Saint-Denis, le Député Jean-Marc Vlody, André Thien Ah Koon, Maire du Tampon, Serge Camatchy, Vice-président du Conseil Régional, David Khelif, Conseiller municipal de Saint-Pierre, Béatrice Sigismeu, Vice-présidente du Conseil Départemental, mais aussi Bernard Von Pine, Vice-président du Conseil de Surveillance du CHU, Bertrand Parent, Directeur de la Délégation de l'île de La Réunion à l'ARS-OI, la Présidente et la Vice-présidente de la Commission Médicale d'Établissement du CHU, le Pr Frédérique Sauvat et le Dr Nathalie Le Moullec, les chefs d'établissements des sites Nord et Sud du CHU, Suzanne Cosials et Patrick Goyon, Martine Béguin, directrice adjointe du



De gauche à droite : Le député Jean-Marc Vlody, Lionel Calenge, Directeur du CHU de La Réunion par intérim, Béatrice Sigismeu, Vice-présidente du Conseil Départemental, David Khelif, Conseiller municipal de Saint-Pierre et André Thien Ah Koon, Maire du Tampon.

CHU Sud, Jimmy Sellembarom, représentant de l'UFR Santé Université de La Réunion et les représentantes des usagers, mesdames Céline Lucilly, Gabrielle Fontaine et Josette Maunier. Certains d'entre eux, n'ont pas hésité, coiffés d'un casque de chantier, à descendre sur le site du Bâtiment soins critiques de Félix Guyon pour se rendre compte de l'évolution et de l'étendue des travaux.

« Le CHU a été à la hauteur de ses objectifs » Cet anniversaire a également permis à chacun de se rendre compte du chemin parcouru en quatre ans grâce au travail en commun et à la volonté de tous les acteurs. En effet en quatre

ans, comme le note Lionel Calenge : « De nombreuses activités ont été développées, qui pour certaines d'entre elles, sont devenues des activités de référence comme la radiothérapie sur le site de Saint-Pierre ou encore la dialyse pédiatrique, en partenariat avec l'AURAR, à Félix Guyon. Le CHU s'est aussi ouvert sur la ville, vers les acteurs libéraux et a multiplié les actions de coopération et de recherche. Le CHU a également développé une politique de titularisation importante afin d'assurer une vraie projection dans l'avenir à ses équipes ».

La liste des activités réalisées par le CHU de La Réunion est longue et comme le souligne

Le GHT, c'est pour bientôt

Un autre chantier très important attend le CHU dans les mois à venir : le Groupement Hospitalier de Territoire Océan Indien. En effet, la loi de modernisation de notre système de santé promulguée le 26 janvier 2016, prévoit que chaque Établissement Public de Santé doit faire partie d'un Groupement Hospitalier de Territoire au 1^{er} juillet 2016, sauf sous certaines dérogations.

Le Groupement Hospitalier de Territoire Océan Indien est un lieu de portage d'une démarche de performance désormais commune à l'ensemble des établissements de La Réunion et Mayotte : CHU La Réunion, Centre hospitalier Gabriel Martin & EPSMR, GHER, Centre Hospitalier de Mayotte. Le CHU de La Réunion aura toute sa place dans le dispositif en tant qu'établissement pivot du GHT. Cette démarche performance visera à capitaliser des gains collectifs de qualité et de sécurité des soins mais également d'efficacité économique.

Le GHT est piloté par un Comité Stratégique réunissant les directeurs généraux, présidents de CME des établissements, l'ARS et les présidents de la CSIRMT.

Une équipe projet régionale a été constituée en appui à la démarche notamment concernant le projet médical partagé, la convergence des systèmes d'information et la performance des blocs opératoires et le virage de la chirurgie ambulatoire.

Le Comité Stratégique du GHT détermine les orientations à partir du projet

médical partagé du territoire et de l'avancement des travaux préparatoires de l'équipe projet sur chaque établissement de santé.

Dans les grandes lignes, il ressort des échanges avec les professionnels de santé des établissements le choix d'intégrer la santé mentale dans le projet médical en prenant en compte ses spécificités.

Côté performance des blocs opératoires, une démarche opérationnelle est d'ores et déjà engagée sur la mise en place d'un schéma d'optimisation des créneaux opératoires sur deux sites du territoire Nord-Est avec des temps partagés de praticiens au plus près des besoins de la population. Reste à engager les axes de performance suivante : mise en place d'un Département d'information médicale de territoire inscrit dans la loi, la convergence des systèmes d'information et une démarche d'efficacité des laboratoires en lien avec la certification COFRAC.

Le calendrier prévu est une adoption de la convention constitutive et l'élaboration des grands axes du projet médical partagé avant le 1^{er} juillet 2016.

Béatrice Sigismeu, la Vice-présidente du Conseil Départemental : « Le CHU a été à la hauteur de ses objectifs, on peut en être fier, mais le travail n'est pas encore fini, je suis sûre que dans quatre ans, d'autres choses encore exceptionnelles verront le jour ».

Et effectivement, le CHU ne semble pas vouloir rester sur ses acquis et souhaite continuer à se moderniser, à développer ses offres en matière de soin, de formation, d'enseignement, de recherche, de coopération... Le CHU a donc encore de nombreux autres projets en vue ou déjà en cours, dont l'un des plus importants est



Les quatre ans du CHU le 29 février dernier à Saint-Pierre.

le chantier de rénovation de l'hôpital. Ce chantier prévoit une importante opération de restructuration du bâtiment principal de l'hôpital de Saint-Pierre, l'humanisation des pavillons

du CHU Sud, une opération d'investissement très significative sur l'hôpital du Tampon et la construction du bâtiment soins critiques sur le site de Félix Guyon.

Suzanne Cosials, directrice du CHU Félix Guyon :

« Le bilan du CHU est très positif, les deux sites ne ressemblaient pas du tout à cela, il y a dix ans.

Le CHU de La Réunion est devenu une offre de référence et d'excellence dans l'océan Indien ainsi qu'un point d'appui pour Mayotte ; parallèlement, il a su conserver sa vocation de proximité.

Les objectifs d'avenir sont nombreux. Il faut continuer à structurer la qualité

de la prise en charge. Il est également essentiel de développer encore la recherche.

Enfin, le CHU, en tant qu'acteur essentiel de la santé, doit 'animer' le territoire, c'est-à-dire que tout en poursuivant son développement, il doit s'insérer totalement dans le parcours patient, s'ouvrir encore davantage vers l'extérieur. Il doit être un 'coordonnateur hors les murs' ».

Martine Béguin, responsable du site du Tampon du CHU Sud Réunion :

« Le bilan est très positif. On a réussi à mettre en place un très beau projet, autant dans le champ de la gériatrie que de la médecine physique et rééducation (MPR) au Tampon. Le projet a été revisité en janvier 2015 avec l'intégration d'un nouveau plateau technique de rééducation.

Les délais ainsi que les financements sont respectés. Toutefois, il reste encore une interrogation concernant l'attribution de dotations supplémentaires pour le personnel. Le nouveau plateau technique, l'ouverture de lits pour les personnes en état végétatif et l'augmentation à 16 lits de l'UCC pour les personnes atteintes d'Alzheimer, avec des locaux

adaptés, pensés et le jardin thérapeutique, vont permettre d'améliorer encore davantage la prise en charge du patient.

Afin d'offrir une palette de prise en charge très complète de la filière cérébro-lésés, il nous reste encore à ouvrir des lits d'éveil et à reconstruire l'unité de soins de longue durée. Concernant l'USLD, une demande de fonds Feder va être déposée prochainement.

Je tiens à souligner la mobilisation, l'engagement et la motivation des équipes, autant médicales que non médicales, qui ont participé à reconstruire ce projet au Tampon. C'est très réjouissant de redonner de la vie avec une telle ampleur à l'un des sites rattachés au CHU Sud Réunion ».

Dr Nathalie Le Moullec, Vice-présidente de la Commission Médicale d'Établissement du CHU :

« L'important a déjà été la fusion des deux établissements. Ces quatre dernières années nous ont permis de devenir petit à petit un seul établissement, cela est à mettre à l'actif du CHU. Les équipes commencent à mieux se connaître, le dialogue est facilité. Les choses évoluent. Par ailleurs, on a l'impression d'un vrai soutien, d'une vraie reconnaissance au niveau national avec la création de quatre nouveaux postes de PU-PH cette année. C'est un message fort, on se sent appuyés, même si on est encore en deçà des quotas. On espère que cela va se poursuivre au même rythme. »

Professeur Frédérique Sauvat, Présidente de la Commission Médicale d'Établissement du CHU :

« De nombreux enjeux ont déjà été réalisés en quatre ans. Il faut continuer, poursuivre, développer de nouveaux projets médicaux, chercher les différents financements. Il est important de porter une attention particulière à Mayotte, afin d'essayer d'associer le domaine médical avec le côté humain des familles, c'est compliqué, il faut être 'inventif', mais c'est un vrai challenge ! ».

Patrick Goyon, directeur du CHU Sud Réunion :

« J'ai participé à l'avant création du CHU, ce fut une aventure vraiment très intéressante. Il y a quatre ans presque jour pour jour, le Pole Femme Mère Enfant a été livré. Ce fut la première livraison de la rénovation du programme immobilier du CHU Sud. Ce fut une grande satisfaction, tout d'abord, car le bâtiment est très beau et surtout car il permet d'accueillir les femmes et les enfants dans des conditions optimales.

On peut noter également l'arrivée d'hospitalo-universitaires, ce fut non seulement un apport très important pour l'enseignement, mais également pour la recherche.

L'enseignement s'est beaucoup structuré en quatre ans avec notamment la création de la 3^e année de médecine à Saint-Pierre. La recherche s'est également énormément développée avec la Direction de la Recherche.

Concernant les perspectives d'avenir, les ordres de services, portant sur les marchés de la restructuration du bâtiment principal, ont été signés. Le chantier a démarré, on est actuellement dans une phase très structurante du projet avec l'extension du bâtiment principal qui permet de recentrer les services médicaux tout autour du plateau technique.

La proximité des services médicaux autour du plateau permettra d'offrir à nos patients des conditions optimales de sécurité et de prise en charge. Par ailleurs, les patients vont être accueillis dans des conditions hôtelières standard (80% chambres individuelles...).

Plusieurs pavillons sont également rénovés et humanisés pendant la durée des travaux. »

Félix Guyon se dote d'un bâtiment soins critiques

Après la livraison du bloc principal en 2010, l'Hôpital Félix Guyon a engagé de nouveaux projets immobiliers de grande ampleur. Le projet phare des années à venir est le bâtiment soins critiques, dont la construction a été lancée dès 2014. L'Agence française de développement contribue à cette opération, qui fait également partie des grandes orientations du Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens signé entre l'ARS et le CHU, le 25 février 2013.

Casque sur la tête, yeux grand ouverts et sourires aux lèvres, c'est l'image que donnaient les différentes personnalités à l'issue de leur visite du grand chantier actuel de Félix Guyon, la construction d'un bâtiment soins critiques. Et effectivement le chantier a de quoi impressionner.



La visite du chantier du bâtiment soins critiques à Félix Guyon.

Ce nouveau bâtiment doit regrouper toutes les structures de soins critiques (réanimation et soins intensifs notamment) sur un même lieu, afin d'optimiser et d'étendre les capacités. Ce projet répond à des besoins de santé publique identifiés dans le Schéma régional d'organisation des soins, car il manque actuellement plus d'une dizaine de lits de réanimation et une quinzaine de lits de surveillance continue sur l'île de La Réunion.

« L'idée de construire un bâtiment soins critiques est apparue lors de la crise du Chikungunya en 2006, dix ans après les murs sont levés. Les budgets ont été tenus et le calendrier devrait



Le site de Félix Guyon représenté à la fin des travaux.

l'être également », précise Suzanne Cosials, directrice du site CHU Félix Guyon.

« Le bâtiment devrait être livré au second semestre 2017 », souligne Philippe Cony, Directeur des travaux et des services techniques du CHU Félix Guyon.

L'opération concerne au total 13 454 m² de surface pour un coût global de 67 M€.

La plateforme 15-18

Ce beau bâtiment, situé à la place des bâtiments de l'IFSI, regroupera les lits suivants :

- > Les 30 lits de réanimation du nord-est de l'île et 16 lits de surveillance continue ;
- > Les 12 lits de réanimation de chirurgie cardiaque et thoracique du département ;
- > Le service des grands brûlés de la zone océan Indien. Ce service comprendra une unité de

4 lits de réanimation et une unité de 6 lits de surveillance continue ;

> Tous les laboratoires de Félix Guyon, afin de faciliter la démarche d'accréditation de ces unités ;

> La plateforme commune de régulation des appels de secours : centre 15 (SAMU) - centre 18 (SDIS).

« L'important est maintenant de concrétiser, de réfléchir à la meilleure organisation de ce bâtiment », souligne le Pr Sauvat, présidente de la CME. Et effectivement, les équipes impliquées dans le soin ont déjà entamé un travail consistant à préciser les organisations humaines et les modes de prise en charge pour valoriser au mieux ce projet particulièrement ambitieux et essentiel pour La Réunion et la population réunionnaise. ■

Le bâtiment principal de Saint-Pierre restructuré

Le CHU Sud Réunion s'est investi depuis quelques années dans la mise en œuvre de nombreux projets. Le programme pluriannuel d'investissements (PPI) du CHU Sud Réunion prévoit une importante opération de restructuration du bâtiment principal de l'hôpital de Saint-Pierre.

Le projet d'investissement sur Saint-Pierre a été validé par les différentes instances de l'établissement, il doit contribuer à la nette amélioration des conditions d'hébergement des patients et des conditions de travail du personnel.

Le site de Saint-Pierre propose aujourd'hui un dispositif de type pavillonnaire : l'activité chirurgicale est implantée dans le bâtiment principal, tandis que les spécialités de médecine sont installées dans des pavillons sur l'arrière du site.

Lors de la visite de certification du CHU, la Haute Autorité de Santé (HAS) a, à nouveau, souligné

la nécessité de procéder à une vaste opération d'amélioration des conditions d'accueil des patients. Ce projet permettra le regroupement de l'activité médico-chirurgicale dans le bâtiment principal, autour d'un plateau technique de haut niveau.

80 % de lits en chambre individuelle

Le confort des espaces d'hospitalisation sera largement amélioré pour la quasi-totalité des unités. En effet, les ailes nouvelles sont conçues sur le principe de 80 % de lits en chambre individuelle, contre 37 % actuellement dans les pavillons.

Ce projet permettra aussi la mise en conformité du bâtiment principal avec la réglementation relative à la sécurité incendie.

Au total, l'opération porte sur 17 400 m² de surfaces neuves et 16 700 m² de surfaces prévues en restructuration lourde et en rénovation, pour 490 lits et places concernés.

Un projet respectueux de l'environnement

L'impact environnemental de ce bâtiment a été largement pris en compte : maximisation des apports naturels gratuits, valorisation de la fourniture locale de matériaux de construction, mise en œuvre d'un chantier vert, maîtrise

de l'énergie et de l'eau, optimisation des déchets et valorisation du recyclage, facilité de maintenance du bâtiment, amélioration du confort des occupants, amélioration de la qualité sanitaire du bâtiment.

Les opérations préalables ont déjà démarré, l'achèvement des travaux est prévu en 2020. Les travaux seront réalisés par phases, afin de permettre la continuité de fonctionnement des services. Le coût de la restauration du bâtiment principal s'élève à 107 M€.

Le projet d'humanisation des pavillons du CHU Sud Réunion en bonne voie

La problématique de l'humanisation de certains des pavillons du site Sud du CHU a été particulièrement au centre des préoccupations des équipes du CHU en 2015 (pneumologie et maladies infectieuses, gastroentérologie, diabétologie). En effet, cette humanisation permet d'offrir un meilleur accueil aux patients et de meilleures conditions de travail pour le personnel de l'hôpital.



Le site de Saint-Pierre à la fin du chantier.

Un total de 400 M€ pour le programme pluriannuel d'investissements

Le programme pluriannuel d'investissements (PPI) du CHU Sud Réunion prévoit une importante opération de restructuration du bâtiment principal de l'hôpital de Saint-Pierre, une opération d'investissement très significative sur l'hôpital du Tampon, l'humanisation des pavillons du CHU Sud, et la construction du bâtiment soins critiques au CHU Félix Guyon.

Le programme pluriannuel d'investissements (PPI) du CHU Sud Réunion d'un total de 400 M€

sur la période 2013-2020, reçoit le soutien de l'Agence de santé Océan Indien à travers le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens signé le 25 février 2013.

Le CHU peut également s'appuyer, pour le financement de ce programme, sur les soutiens de l'Agence française de développement (AFD) et de la Caisse des dépôts et consignations (CDC).

Une nouvelle offre de soins, entourée d'un jardin thérapeutique à l'hôpital du Tampon

Le site de l'hôpital du Tampon rassemble deux champs d'activités, la gériatrie et la médecine physique et réadaptation (MPR). Le nouveau bâtiment actuellement en travaux représente un investissement d'un montant de 14 M€. Un Jardin thérapeutique avec déclinaison de couleurs et de senteurs, un nouveau plateau technique, une passerelle entre le bâtiment central et le nouveau, tout a été conçu et pensé pour que le patient reçoive la meilleure offre de soins possible.

Le Le nouveau bâtiment, dont les travaux sont déjà à un stade bien avancé, accueillera différents espaces.

Tout d'abord, un **nouveau plateau technique de rééducation** sera mis à la disposition du service de MPR. Ce plateau technique permettra ainsi de doter le service de MPR d'un secteur médico-technique digne de son activité d'excellence et de son rayonnement au niveau régional dans la prise en charge des patients cérébro-lésés.

L'unité cognitivo-comportementale (UCC) pourra désormais accueillir 16 lits au lieu de 6 actuellement. Cette unité est dédiée aux patients présentant une démence de type Alzheimer ou maladies apparentées en phase de crise psychocomportementale aiguë.

Enfin, une nouvelle unité de 8 lits doit accueillir des patients en état **végétatif chronique ou en état pauci-relationnel (EVC/EPR)**.

Favoriser la stimulation de l'éveil des cinq sens

Le projet architectural s'intègre dans un environnement de verdure dont une partie sera aménagée en jardin thérapeutique, lieu



Le projet du Tampon comprend un jardin thérapeutique.



Le chantier, déjà bien avancé, au Tampon.

d'apaisement et de liberté pour les patients désorientés. Ce jardin thérapeutique de 2700 m² au cœur de ce nouveau bâtiment, doit favoriser la stimulation de l'éveil des cinq sens du patient, afin qu'il puisse rester en lien avec la nature, avec ses saveurs, ses odeurs, ses textures... Le toit du bâtiment sera également végétalisé, favorisant ainsi une meilleure isolation naturelle.

Le Maire du Tampon, André Thien Ah Koon, présent lors de la visite, a tenu à souligner à quel point : « L'ouverture d'un tel bâtiment est importante pour le Tampon et pour la santé de tous les Réunionnais ». L'élu a tenu à réaffirmer également l'engagement de la municipalité du Tampon dans les aménagements routiers (rond-point, places de parkings, modernisation de la rue du Dr Charrière).

Les travaux sont effectués en différentes phases. La première phase doit conduire à l'ouverture du plateau technique et s'achever au premier semestre 2016, la livraison de l'UCC et de l'EVC/EPR devrait, quant à elle, intervenir courant 2017.

Côté financement, le projet d'un montant de 14 M€, a bénéficié d'une subvention d'investissement de la part de l'Agence régionale de Santé Océan indien d'un montant de 5 M€. Cette opération d'envergure devrait être complétée par la reconstruction de l'unité de soins de longue durée (USLD) pour laquelle une demande de financement par des fonds FEDER a déjà été déposée. ■

Les pôles, au cœur de la politique de management du CHU

Associer autant que possible les équipes des pôles d'activité cliniques, médico-techniques et du pôle management constitue l'axe majeur de la politique de l'établissement au CHU de La Réunion.

Formalisée dans le projet de management du CHU de La Réunion, composante du projet d'établissement 2012-2016, la politique de management par les pôles consiste à déconcentrer le processus de décision. Les responsables des pôles et des structures internes (chefs de pôle, chefs de pôle adjoints, responsables de structures internes, cadres de pôle, cadres de santé, assistants de gestion...) deviennent alors des acteurs essentiels pour prendre part, avec la direction, à certaines décisions, puis à les mettre en œuvre avant de les évaluer.

Qui fait quoi ?

Les managers de pôle représentent le pivot de cette nouvelle gouvernance. Parmi ces managers, les chefs de pôle conduisent la politique du pôle, nécessairement concordante avec les politiques institutionnelles. Mais au-delà, le CHU a souhaité **renforcer les équipes managériales** au sein des pôles afin de favoriser la mise en œuvre de leurs projets et actions, et de créer une adhésion la plus large possible des personnels médicaux et non médicaux des pôles.

Des « **quatuors de pôle** » ont donc été créés, composés des chefs de pôle, des chefs de pôle adjoints, des cadres de pôle et des assistants de gestion. Ces quatuors sont assistés par d'autres responsables du pôle, tels que les responsables des structures internes (services, unités fonctionnelles).

La fonction de **chef de pôle adjoint** n'est pas reconnue réglementairement. Néanmoins, le CHU de La Réunion a souhaité la créer pour renforcer la pratique managériale du pôle, ne pas isoler le chef de pôle dans des fonctions exclusivement administratives et stratégiques et assurer à terme le renouvellement des chefs de pôle de l'établissement.

Le **cadre de pôle** assure une coordination de l'encadrement du pôle et joue un rôle moteur dans la définition et la mise en œuvre de la politique de soins, de rééducation et médico-technique du pôle, à travers l'élaboration des objectifs spécifiques du pôle dans ce domaine et les engagements pris dans le cadre du contrat de pôle.

L'**assistant de gestion** assiste le chef de pôle dans le pilotage médico-économique du pôle, par le conseil et l'expertise qu'il effectue à l'occasion de l'examen des résultats du pôle.

Une formation étendue à l'ensemble des managers de pôle

La formation des responsables de pôle est une condition majeure de la réussite de la politique de management par les pôles.

Un premier cycle de formation des managers de pôle, mis en place en 2013, visait à proposer une formation adaptée à l'exercice des fonctions de chefs de pôle. Si selon celles-ci, cette formation s'imposait uniquement aux chefs de pôle, le CHU de La Réunion avait déjà souhaité l'ouvrir à l'ensemble des managers de pôle - chefs de pôle, chefs de pôle adjoints, cadres de pôle, assistants de gestion, et aux directeurs adjoints - afin de développer une culture managériale et contextuelle commune au sein de l'établissement. Près d'une centaine de personnes (managers et équipe de direction confondus) ont participé.

En 2016, le CHU, avec le concours des autres établissements publics de santé de La Réunion organise, au cours du 1^{er} semestre, et le soutien essentiel de l'ANFH-OI, une nouvelle action de formation des responsables de pôle (au sens large) en associant les membres de l'équipe de direction afin de renforcer encore davantage cette culture commune, d'autant plus nécessaire que dans le contexte actuel particulièrement exigeant et évolutif, la mise en



œuvre de la politique de l'établissement implique la collaboration entre les équipes des pôles et de la direction.

Au total, ce sont 200 professionnels de santé (dont 150 du CHU), personnels médicaux, soignants et administratifs en situation de responsabilité dans les établissements publics de santé de La Réunion, mais aussi des pays de la zone océan Indien (Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles), qui suivront, à La Réunion, les trois modules suivants de formation, dont le contenu a été élaboré par les professionnels du CHU et des autres établissements publics de santé de La Réunion, avec l'appui technique du nouvel Institut Régional de Management en Santé Océan Indien : le management par la qualité ; la conduite du changement et le pilotage et performance médico-économique. ■

Le contrat de pôle

Les managers de pôle élaborent ensemble, après concertation avec les autres responsables du pôle, le contrat du pôle. Ils le négocient ensuite avec la direction dans le cadre d'un dialogue de gestion. Une fois signé, le contrat de pôle est mis en œuvre par l'ensemble des structures internes du pôle.

Chaque contrat de pôle ou avenant annuel au contrat comprend,

pour chaque pôle clinique et médico-technique, d'une part une partie commune à l'ensemble des pôles, récapitulant des règles de gestion communes entre les pôles et la direction, d'autre part les objectifs spécifiques du pôle contractualisés avec la direction dans l'ensemble des activités suivantes de l'établissement : management du pôle, activité clinique, équilibre financier, projets, performance, coopération, qualité, enseignement, recherche, projet de soins.

Les différents pôles d'activité cliniques et médico-techniques du CHU de La Réunion

Site	Pôles	Activités / Structures internes
Pôle transversal nord-sud	Management	Toutes les directions fonctionnelles de l'établissement (hors direction qualité) EHPAD de l'établissement
Pôle transversal nord-sud	Pôle Qualité, sécurité des patients et relations avec les usagers	Direction Qualité Gestion des risques, relations avec les usagers ; Hémovigilance CHU nord ; Hémovigilance CHU sud ; Gestion du risque infectieux nord ; Gestion du risque infectieux sud
Nord	Pôle Biologie Félix Guyon	Activité transversale ; Biochimie spécialisée ; Donneur volontaire moelle osseuse ; Gestion des Labos ; HLA ; Hématologie spécialisée ; Microbiologie ; Plateau technique de biologie ; Génétique
Sud	Pôle Biologie CHU Sud Réunion	Biochimie ; Bactériologie ; Hématologie cytologie ; Dépôt de sang ; Centre de tri ; Banque cellules et tissus
Nord	Pôle Imagerie Félix Guyon	Imagerie nord ; Médecine nucléaire
Sud	Pôle Imagerie CHU Sud Réunion	Radiologie interne ; Neuroradiologie
Nord	Pôle Santé Publique et Thérapeutique Félix Guyon	Pharmacie ; Information Médicale
Sud	Pôle Santé Publique et Thérapeutique CHU Sud Réunion	Pharmacie ; DIM
Sud	Pôle Santé Mentale	Psychiatrie pilotage pôle ; Psychiatrie intersecteur Adultes ; Psychiatrie CMP adulte ; Pédiopsychiatrie Intersecteur ; Pédiopsychiatrie CMPEA
Nord	Pôle cardio-thoracique réanimations et anesthésie cardiaque, grands-brûlés	Maladies respiratoires ; Cardiologie ; Réanimation Polyvalente ; Grands-brûlés ; Chirurgie thoracique et vasculaire
Nord	Pôle chirurgie, anesthésie, réanimation et blocs opératoires	Ophtalmologie ; ORL Stomatologie Chirurgie Plastique ; Chirurgie orthopédique ; Chirurgie Digestive ; Consultations centrales ; Blocs Opératoires ; Odontologie ; Anesthésie ; Urologie ; Chirurgie ambulatoire
Nord	Pôle Femme, Mère, Enfant	Pédiatrie ; Obstétrique ; Chirurgie infantile ; Néonatalogie ; Oncologie pédiatrique
Nord	Pôle Pathologies Tumorales, Chroniques et Métaboliques	Gastro-entérologie ; Neurologie ; Anato-Pathologie ; Médecine physique et de réadaptation ; Néphrologie ; Diabétologie-endocrinologie ; Rhumatologie ; Hémato-oncologie
Nord	Pôle Urgences et médecine aiguë, pathologies médico sociales	Médecine Polyvalente ; Addictologie ; Immunologie Accueil des urgences ; Médecine interne ; Gériatrie
Sud	Pôle des disciplines chirurgicales et de l'anesthésiologie	Chirurgie Vasculaire et thoracique ; Chirurgie Viscérale ; Chirurgie Urologie ; Chirurgie Orthopédique ; Chirurgie ambulatoire ; Bloc Opératoire ; Anesthésie ; Consultations externes
Sud	Pôle des disciplines médicales	Addictologie ; Hépto-Gastro-Entérologie ; Hôpital de Saint Louis (médecine polyvalente) ; Pneumologie-Infectiologie ; Endocrinologie-Diabétologie ; Infectiologie et médecine interne ; Hôpital de Saint Joseph (médecine polyvalente et gériatrie)
Sud	Pôle des disciplines de l'urgence, médecine d'urgence	Cardiologie ; Réanimation polyvalente ; Hôpital de Cilaos ; Urgences- UHCS - SMUR -Hyperbarie
Sud	Pôle Femme Mère Enfant	Maternité ; Néonatalogie Réa Néonatalogie ; Pédiatrie générale ; Chirurgie infantile
Sud	Pôle Néphrologie	Néphrologie-Dialyse
Sud	Pôle des sciences neurologiques et de la chirurgie cervico-faciale	Neurologie ; Chirurgie des spécialités ; Centre de la consultation douleur ; Centre maladies rares ; Neurochirurgie ; Neuroréanimation ; USLD Tampon ; Rééducation médico-technique ; Médecine physique et réadaptation
Sud	Pôle de soins en cancérologie	Département Pathologie ; Hémato-Oncologie ; Centre de coordination cancérologie ; Radiothérapie-Curiethérapie ; Unité mobile de soins palliatifs

Une amélioration continue de la qualité

et de la sécurité des soins

L'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins dispensés au sein de l'établissement constitue l'axe de travail prioritaire du CHU qui structure et fédère l'action de l'ensemble des professionnels.

Cette démarche d'amélioration consiste à :

- > renforcer le pilotage et la gestion de la politique de « qualité-gestion des risques » aux différents niveaux de l'institution par la pérennisation d'une gouvernance efficace, adaptée à l'évolution du CHU ;
- > élaborer et mettre en œuvre un plan d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins sur l'ensemble des processus et activités de l'établissement, selon un calendrier de travail réaliste mais néanmoins ambitieux, en mettant l'accent sur les thématiques jugées prioritaires ;
- > diffuser une véritable culture d'amélioration continue de la qualité et sécurité auprès de l'ensemble des professionnels de l'établissement, en s'appuyant sur un réseau de référents qualité au sein de chaque pôle.

Un pôle qualité sécurité du patient

Pour y parvenir, l'établissement s'attachera, au cours des cinq années à venir à mettre en place une gouvernance qualité efficace et adaptée à l'évolution du CHU.

La fusion du GHSR et du CHFG a amené dès 2007, la direction de l'établissement à créer une direction qualité transversale pour mieux coordonner et piloter plus efficacement la démarche qualité.

L'étape suivante a consisté à mettre en place une gestion pluriprofessionnelle de la qualité-gestion des risques, en lien étroit avec les instances dirigeantes du CHU et en particulier la Commission Médicale. Un pôle qualité sécurité du patient, rassemblant des compétences médicales, soignantes, administratives et techniques est mis en place sous la direction d'un médecin (chef de pôle) et d'un directeur adjoint (chef de pôle adjoint).

Le système de management de la qualité s'articule autour :

- > d'une instance stratégique, le comité directeur qualité, chargé de décider des orientations et des priorités de ce pôle.
- > d'une instance de pilotage et de coordination, le comité de pilotage qualité-gestion des risques, chargé de valider et d'assurer le suivi du plan d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.
- > d'une cellule d'analyse et de gestion des risques, chargée, sur chaque site, de l'analyse



- et du traitement des événements indésirables.
- > de groupes de travail thématiques.
- > d'un binôme de référents (médecin et soignant) dans chaque pôle chargé de la déclinaison et de la mise en œuvre du programme qualité dans le pôle.

Mise en place d'un plan d'amélioration de la qualité des soins

Parallèlement, l'établissement s'attache également à élaborer et à mettre en œuvre un plan d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins sur l'ensemble des processus décrivant l'activité de l'établissement. Tel que le préconisent la plupart des organismes de certification, au premier rang desquelles la Haute Autorité de Santé, le CHU, sur la base d'une cartographie décrivant l'ensemble de ses processus, identifie et priorise les principales actions d'amélioration destinées à augmenter le niveau de sécurité des prises en charge proposées au patient.

Pour identifier ses principaux risques, le CHU met en œuvre une gestion des risques a priori complétée par les informations issues des visites de certification et d'inspection, les fiches de signalement adressées par l'ensemble des professionnels, les plaintes et réclamations, ainsi que les enquêtes de satisfaction émanant des patients pris en charge.

Il en découle un plan d'amélioration, le « PAQSS », document qui recense par thématique, les actions prioritaires à mener sur la période à venir :

- > L'amélioration de la gestion du dossier du patient avec la poursuite de l'informatisation et le déploiement d'une politique harmonisée Nord-Sud.
- > La sécurisation du circuit du médicament.
- > Le déploiement d'une démarche qualité-sécurité renforcée dans les secteurs à risque : cela implique la généralisation des démarches de prévention des risques par le biais de

cartographies, et des séances spécifiques d'analyse des événements indésirables avec un accompagnement renforcé de l'équipe qualité.

- > La promotion des droits des usagers et l'amélioration de l'information du patient et de son entourage.

- > La mise sous assurance qualité des secteurs de biologie avec pour objectif l'accréditation des laboratoires.

Un « maillage » de l'ensemble des pôles

Le CHU s'attache à diffuser la culture et les méthodes qualité sécurité à l'ensemble des professionnels par un « maillage » de l'ensemble des pôles.

L'implication des différents secteurs de l'établissement est un facteur déterminant pour atteindre les objectifs fixés.

Pour ce faire, le CHU a choisi de s'appuyer sur le management par les pôles pour asseoir sa démarche qualité dans les pratiques quotidiennes. Ainsi, chaque pôle dispose d'un contrat comportant un volet qualité-sécurité, véritable feuille de route du pôle qui permet de décliner le « PAQSS » dans chaque secteur sur la base d'actions prioritaires, en cohérence avec la politique qualité institutionnelle. Les actions du pôle sont évaluées sur la base d'indicateurs et ajustées annuellement.

Pour en assurer le suivi, un binôme de référents qualité (médecin et soignant) a été identifié dans chacun des pôles. En lien avec le service et les instances qualité, il est chargé de développer la culture qualité-sécurité et de déployer le projet qualité du pôle dans l'ensemble des secteurs qui le composent.

Élément central de la démarche d'amélioration continue de la qualité que souhaite promouvoir le CHU, l'animation de ce dispositif, et notamment du réseau de référents au sein des pôles, est l'un des axes structurants du projet de management de l'établissement. ■

La recherche clinique au CHU en plein élan

La création du CHU de La Réunion, le 29 février 2012, marque le début d'une nouvelle ère pour la recherche clinique réunionnaise. Un projet hospitalo-universitaire, en partenariat avec l'Université de La Réunion, structure les axes prioritaires de recherche : la périnatalité et la génétique, les maladies métaboliques et les maladies infectieuses.

Cela s'est traduit dans les faits par la création de postes de personnels hospitalo-universitaires. Huit professeurs des universités-praticiens hospitaliers (PU-PH) et un maître de conférences des universités-praticien hospitalier (MCU-PH) sont venus enrichir la communauté médicale de l'établissement et l'effectif de l'UFR Santé, apportant un dynamisme dans le développement des activités de recherche et d'enseignement. En 2016, quatre nouveaux professeurs de médecine vont renforcer cette équipe. Ont également été créés deux postes de chefs de clinique des universités-assistants des hôpitaux (CCA-HU). Cet effort est activement soutenu par la Région Réunion qui finance, au niveau local, deux postes de chefs de clinique hospitalo-universitaires régionaux.

En parallèle, la direction générale du CHU s'est appliquée à favoriser le déploiement de cette activité de recherche au travers de nombreuses actions.

Un bâtiment de recherche médicale et en santé

La structuration des activités de recherche a été facilitée par la construction d'un Centre de Recherche Médicale et en Santé, financée par des crédits européens. Ce bâtiment, livré en 2013, est localisé à Saint-Pierre, sur le site de la Technopole Sud, sur un terrain mis gracieusement à disposition par la SEMADER. Il héberge la Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI), la Délégation à la Recherche Clinique (DRCI) et le Centre d'Investigation Clinique - Épidémiologie Clinique (CIC-EC). Ce centre a été inauguré en décembre 2014 par le Pr André SYROTA, dont il porte le nom.

Les structures de recherche du CHU

La Délégation à la Recherche Clinique et à l'Innovation (DRCI) a été créée en 2008 par le CHU en collaboration avec l'Université grâce au soutien de l'ARS Océan Indien. La DRCI est placée sous l'autorité du directeur général du CHU et présidée par un praticien de l'établissement. La DRCI est aujourd'hui totalement intégrée dans le paysage hospitalo-universitaire de la région Réunion-Mayotte, et assure, conformément à la politique du Comité de Recherche en matière Biomédicale et en Santé Publique (CRBSP), un rôle essentiel en matière de proposition, de coordination, d'élaboration et de mise en œuvre de la politique



Le Centre de Recherche Médicale et en Santé a été inauguré à Saint-Pierre, sur le site de la Technopole Sud, en décembre 2014 par le Pr André Syrota, dont il porte le nom.

de recherche clinique et d'innovation du CHU. La DRCI est un outil d'aide au développement de la recherche, de mise en œuvre de l'ensemble des règles de promotion interne et de soutien aux investigateurs. Elle veille au financement, aide à la réalisation, à la surveillance et au contrôle qualité (monitoring) des protocoles de recherche dont le CHU de La Réunion assure la promotion et de ceux auxquels l'établissement est associé (promotion externe).

Le Centre d'Investigation Clinique - Épidémiologie Clinique (CIC-EC).

Structure créée à l'initiative de l'INSERM et de la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS), le CIC-EC offre aux investigateurs les ressources leur permettant de renforcer et de promouvoir les applications des résultats de la recherche fondamentale au profit des malades ; il s'agit de la recherche translationnelle.

Le CIC-EC de La Réunion, créé en 2004, vient d'obtenir une re-labellisation pour la période 2015/2020. Implantée au sein du Centre de Recherche Médicale et en Santé, à Saint-Pierre, cette structure se met à la disposition des investigateurs pour leur permettre de valoriser

les résultats de leurs recherches. En parallèle, ce centre a pour objectif de mieux appréhender les enjeux spécifiques réunionnais en santé publique. Cette activité transversale nord-sud concerne l'ensemble des thématiques de recherche prioritaires à La Réunion.

L'Unité de Soutien Méthodologique (USM),

créée en septembre 2011, est une entité du pôle médical de Santé Publique et Thérapeutique. Il s'agit d'une plate-forme épidémiologique et biostatistique, prioritairement dédiée au soutien des études de recherche clinique ou épidémiologique dont le CHU de La Réunion est promoteur. Pour chaque étude, l'USM collabore étroitement avec l'investigateur ainsi qu'avec la DRCI et le CIC-EC, de la conception de l'étude à la diffusion des résultats, en passant par l'inclusion et le suivi des participants et l'analyse des données. L'USM collabore également avec les équipes de l'Université de La Réunion, dont le laboratoire de recherche sur les espaces créoles et francophones.

Le Centre de Ressources Biologiques (CRB)

Mis en place en 2009, le CRB du CHU de La Réunion a été certifié en mai 2015, pour ses



Mis en place en 2009, le CRB du CHU de La Réunion a été certifié en mai 2015, pour ses activités de collecte, préparation, conservation et mise à disposition des échantillons biologiques.

activités de collecte, préparation, conservation et mise à disposition des échantillons biologiques. Par l'amélioration de la qualité des ressources biologiques qui lui sont confiées par les équipes de recherche, l'obtention de la certification reflète une reconnaissance de son savoir-faire. Elle est aussi une garantie pour les médecins et chercheurs utilisateurs, de pouvoir disposer de ressources biologiques conservées dans des conditions optimales, avec une traçabilité des échantillons et des données depuis leur recueil jusqu'à leur utilisation pour un projet de recherche.

Les équipes de recherche labellisées en santé (Université et Grands organismes de recherche)

Les équipes de recherche du CHU de La Réunion travaillent en étroite collaboration avec des équipes de recherche hospitalo-universitaires labellisées en santé et rattachées à l'UFR Santé.

L'Unité Mixte de Recherche Diabète athérombose Thérapies Réunion Océan Indien (DÉTROU, Université de La Réunion - INSERM 1188), créée en 2015, est centrée sur l'athérombose, le rôle de ses facteurs de risques tels que le diabète et l'hyperglycémie, et de ses conséquences, notamment dans le domaine neurovasculaire.

L'Unité Mixte de Recherche Processus Infectieux en Milieu Insulaire Tropicale (PIMIT, Université de La Réunion - INSERM 1187 - CNRS 9192 - IRD 249), créée en 2015,

résulte d'activités de recherche se développant depuis 2006 dans le domaine des maladies infectieuses. PIMIT a pour objectif l'étude des maladies infectieuses en zones tropicales, l'étude des cycles infectieux pour différents agents pathogènes, virus ou bactéries, en étudiant à la fois l'agent en lui-même mais aussi les vecteurs, réservoirs et hôtes.

Le Centre d'Études Périnatales de l'Océan Indien (CEPOI, EA 7388), créé en 2015, est une équipe d'accueil labellisée par l'Université de La Réunion dédiée à la périnatalité. La création du CEPOI a répondu à une volonté des tutelles, CHU et UFR Santé de La Réunion, de structurer la recherche en périnatalité dans la zone océan Indien et s'inscrit dans une activité qui s'est progressivement structurée autour des problématiques périnatales depuis le début des années 2000 pour devenir un centre d'études en 2012 puis une équipe labellisée en 2015. L'équipe CEPOI est installée au sein du pôle Mère-Enfant du CHU Sud Réunion.

Les appels d'offres

Les porteurs de projet soumettent leur étude aux différents appels d'offres lancés au niveau national (Programme Hospitalier de Recherche Clinique - PHRC-N), interrégional (Programme Hospitalier de Recherche Clinique Interrégional - PHRC-I), APITHEM (Appel à projets thématiques) ou auprès de groupement académique de recherche (par exemple l'Institut National du Cancer - INCA) pour solliciter le financement nécessaire à la mise en place des études. Les

appels à projets interrégionaux sont gérés par le Groupement Interrégional de Recherche Clinique et d'Innovation Sud Ouest Outremer (GIRCI SOOM) qui met également en place un appel à projet réservé aux établissements d'outremer, l'APIDOM.

Depuis février 2012, le CHU a obtenu le financement de quatorze projets nationaux et interrégionaux (deux PHRC-N, quatre PHRC-I, un APITHEM et sept APIDOM). Le CHU de La Réunion a également obtenu le budget nécessaire à la mise en place d'un projet par l'Agence Nationale pour la Sécurité du Médicament (ANSM), deux projets FEDER (Fonds Européens) et un APIRES (Appel à Projets Interrégional de Recherche En Soins), réservé au personnel paramédical. Le montant des financements collectés s'élève à 2 500 000 €.

La recherche paramédicale

En parallèle, pour dynamiser la recherche clinique au sein de l'établissement, la Direction Générale du CHU a lancé un appel d'offres interne (AOI) réservé aux investigateurs du CHU. Cet AOI, dont le montant annuel s'élève à 250 000 €, est reconductible chaque année et a permis le financement de dix-neuf projets de recherche médicale et deux projets de recherche paramédicale. Il est à noter que le CHU de La Réunion a été précurseur pour le financement des appels à projets de recherche en soins réservés au personnel paramédical. A ces différentes études de recherche clinique académique, s'ajoute la recherche industrielle, promue par les laboratoires pharmaceutiques. Véritable espoir pour bon nombre de patients, cette recherche permet aux malades de La Réunion de bénéficier de molécules innovantes, notamment dans le secteur de l'oncologie.

L'implication de l'ensemble des acteurs de la recherche clinique se traduit dans les faits par un véritable dynamisme au bénéfice du territoire et de la population réunionnaise.

Le financement de la recherche clinique

Outre le soutien aux projets, la recherche est financée par ailleurs au moyen de MERRI (Missions d'Enseignement, de Recherche, de Référence et d'Innovation) sur la base d'indicateurs de performance. Pour la recherche, cette enveloppe est notamment calculée en tenant compte du nombre de publications, en constante augmentation (en 2012: 1 373 123 € et en 2014: 2 283 158 €).

Enseignement et partenariat hospitalo-universitaire, une mission fondamentale pour un CHU

L'enseignement constitue l'une des missions fondamentales d'un Centre Hospitalier Universitaire. La création du CHU de La Réunion, par convention avec l'UFR Santé de l'Université de La Réunion, signée le 29 février 2012, renforce l'ambition de notre établissement en matière de formation médicale et paramédicale.

L'enseignement médical
Le développement du nombre d'étudiants et d'internes au CHU de La Réunion

Le premier cycle des études médicales

Depuis la création de l'UFR Santé à l'Université (6 mai 2010) et l'année universitaire 2010-2011, les étudiants effectuent la 2^e année des études médicales à La Réunion et depuis 2012-2013, la 3^e année.

A l'issue de la Première Année Commune aux Études de Santé (PACES), les étudiants admis en filière des études médicales et/ou odontologiques effectuent au CHU un stage d'Initiation aux Soins Infirmiers (ISI, 3 semaines), afin de découvrir le milieu hospitalier. Les étudiants en médecine effectuent ensuite plusieurs stages hospitaliers successifs en sémiologie pour valider leurs 2^e (DFGSM2) et 3^e (DFGSM3) années.

Au total, pour l'année universitaire 2015-2016, ce sont 44 services d'accueil de La Réunion, dont 41 au CHU qui ont été mobilisés pour 164 étudiants.

S'agissant des enseignements théoriques à l'UFR Santé, ils sont assurés par des praticiens hospitaliers de La Réunion (110 contractuels enseignants vacataires), par les enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires et par les enseignants-chercheurs universitaires.

A l'issue de la 3^e année, les étudiants en médecine sont admis dans les différentes UFR médicales métropolitaines pour y accomplir leur 2^e cycle des études médicales.



Le deuxième cycle des études médicales

La Réunion n'assure pas l'enseignement du 2^e cycle des études médicales. Cependant, le CHU de La Réunion accueille chaque année des étudiants du 2^e cycle d'autres UFR médicales (étudiants hospitaliers anciennement dénommés « externes »), dans le cadre de leur 2^e cycle, venus à La Réunion effectuer un stage bénévole d'1 à 3 mois. Par ailleurs, le CHU de La Réunion accueille également régulièrement des étudiants étrangers de 2^e cycle, originaires essentiellement de l'Union européenne (15 % environ des stagiaires).

Parmi les demandes de stage au CHU de La Réunion, la priorité est donnée aux étudiants d'origine réunionnaise pour leur permettre de découvrir les établissements de santé réunionnais. En 2014, le CHU de La Réunion a accueilli au total 284 étudiants hospitaliers, soit une hausse de 14% par rapport à 2013 (250).

Le troisième cycle des études médicales

Les internes de médecine générale effectuent la totalité de leur 3^e cycle des études médicales

dans l'océan Indien, les internes des autres spécialités suivent leur formation, conformément à une convention cadre renouvelée en 2012 associant les CHU de Bordeaux et de La Réunion, les ARS Aquitaine et Océan Indien et les Universités de Bordeaux et de La Réunion, pour partie dans l'océan Indien, et pour partie au CHU de Bordeaux ou dans les centres hospitaliers d'Aquitaine. Depuis la rentrée universitaire 2014-2015, une partie de ces internes s'inscrit à l'UFR Santé de l'Université de La Réunion.

Depuis la création de la subdivision océan Indien au sein de l'inter région Sud-Ouest en 2004, le nombre d'internes de la subdivision « OI » a considérablement augmenté, passant de 29 par an en 2004-2005 à 108 par an en 2015-2016. En 2015, la zone Océan Indien a été classée à la 12^e place des zones d'internat les plus choisies, traduisant l'attractivité du CHU et de la zone.

Par ailleurs, il convient de noter, que chaque semestre, le CHU accueille quatre « internes » de Madagascar et depuis novembre 2014, deux internes du Mozambique, dans le cadre de la coopération.

L'enseignement en santé

Le rôle majeur du CHU en matière de formation initiale en santé

Le CHU de La Réunion assure une responsabilité de premier plan dans la formation des futurs professionnels de santé paramédicaux et sages-femmes à La Réunion. L'offre de formation paramédicale et maïeutique du CHU de La Réunion comprend 10 écoles et instituts.

Tout au long de leur formation, les étudiants alternent les enseignements théoriques et les enseignements cliniques. Les stages pratiques sont organisés dans plus de 300 services de

École/instituts	Années de formation	Étudiants présents IES Nord (année 2014-2015)	Étudiants présents IES Sud (année 2014-2015)	Étudiants diplômés en 2014
IFSI	3	380	358	85 (IES Sud) / 74 (IES Nord)
IRIADE	2	/	15	Pas de DE
IRIBODE	1,5	/	9	5
IFA: Ambulanciers	4 mois (x2)	42	/	41
A. Ambulanciers	70 h (x3)	60	/	40
IFMK	1 PACES + 3	/	66	20
IFAS	1	42	49	45 (IES Sud) / 41 (IES Nord)
IFAP	1	/	17	11
ESF	5 (dont PACES*)	103	/	16
Total		627	514	378

*PACES: 1^{ère} année commune aux études de santé

soins et autres structures d'accueil répartis dans les différents lieux de stage du CHU, des établissements de santé publics et privés de La Réunion, de Mayotte, de métropole ou de pays européens (Suisse, Belgique ...) et auprès de professionnels de santé exerçant en libéral.

Les formations ont connu un développement particulièrement rapide qui s'est accéléré depuis 2007. En effet, si l'on considère le nombre des étudiants et élèves, celui-ci a augmenté de près de 50% en 7 ans. Cette croissance est principalement due à trois facteurs :

- > La création de nouveaux instituts : l'Institut Régional de formation des Infirmiers Anesthésistes (IRIAD), puis de l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (IFMK) et l'Institut Régional de formation des Infirmier(e)s de Bloc Opératoire Diplômé(e)s d'État (IRIBODE) ;
- > Les augmentations par vagues successives (2006, 2007 et 2009) des quotas infirmiers ;
- > Le développement des formations par la voie de l'alternance (aides-soignantes depuis 2012, ambulanciers depuis 2014).

Le processus « d'universitarisation » des formations en santé

Les Accords de Bologne (1999) relatifs à la construction d'un espace européen de l'enseignement supérieur (EEES) sur le schéma « LMD » (Licence - Master - Doctorat) ont pour objectif de permettre une reconnaissance homogène dans les États de l'Union européenne des formations supérieures, facilitant ainsi la mobilité entre les pays membres.

La reconnaissance du grade licence pour les nouveaux diplômés infirmiers

Suite à la circulaire du 9 juillet 2009, relative au conventionnement des IFSI avec l'Université et la Région, et sur la base des préconisations nationales, un Groupement de Coopération Sanitaire de moyens rassemblant les IFSI du CHR de La Réunion et de Mayotte a été créé en vue de conclure, avec la Région et l'Université de La Réunion, une convention relative à la reconnaissance au grade de licence du diplôme d'État d'infirmier (août 2012).

L'amélioration des conditions d'enseignement

- > 2011 : un 1^{er} bâtiment modulaire (700 m²), financé par la CIVIS, a été mis à disposition de l'UFR Santé sur le site des IES du CHU à Saint-Pierre pour l'accueil des étudiants de médecine de 2^e année et l'organisation des enseignements théoriques.
- > Février 2014 : un 2^e bâtiment modulaire, sur le même site et de capacité équivalente, est affecté aux cours des 3^e années de médecine et aux locaux communs.
- > Depuis juin 2013, le CHU Sud Réunion accueille le Centre de Simulation en Santé de l'Océan Indien (CSSOI). En 2014, le CSSOI a proposé plus d'une dizaine de formations, réalisées 1 149 journées de formation (217 en 2013), et formé plus de 600 professionnels (217 en 2013).
- > Octobre 2014 : ouverture de l'amphithéâtre du CHU Félix Guyon.

En application du référentiel de formation, rénové en 2009 et de la circulaire précitée, la convention prévoit, en même temps que la délivrance du diplôme d'État, la reconnaissance du grade de licence pour les nouveaux diplômés à partir des lauréats de 2012.

Cette « universitarisation » nécessite notamment qu'une partie des enseignements (Sciences humaines et droit ; Sciences biologiques et médicales) soit validée par l'Université et assurée par des intervenants agréés par elle.

Un projet de développement de ces enseignements universitaires est actuellement à l'étude dans le cadre d'une co-construction avec le CHU, l'Université de La Réunion et la collectivité régionale, compétente depuis la loi de 2004 relative aux libertés et responsabilités locales pour financer les instituts de formation en santé.

Les autres formations dont la reconnaissance du grade universitaire est acquise ou en cours de négociation

Le processus « d'universitarisation » des formations en santé concerne les autres formations supérieures en santé faisant l'objet d'une reconnaissance d'un grade universitaire. S'agissant de la formation maïeutique, dispensée par l'école de sages-femmes du CHU de La Réunion en partenariat avec l'UFR Santé, le diplôme de formation générale en sciences maïeutiques et le diplôme d'État de sages-femmes donnent lieu, depuis 2014, à la reconnaissance concomitante, respectivement, du grade licence et du grade master par l'Université de La Réunion.

Une autre convention est en cours de négociation, celle relative à la reconnaissance du grade de master pour la formation des infirmiers anesthésistes diplômés d'État.

Enfin, une convention relative à la reconnaissance d'un grade universitaire pourrait concerner, à court ou plus long terme les nouveaux diplômés de l'Institut de formation des masseurs-kinésithérapeutes et de l'Institut régional de formation des infirmiers de bloc opératoire.

L'Institut régional de management en santé Océan Indien

L'ARS-OI, la Région, l'Université et le CHU de La Réunion se sont associés pour organiser à La Réunion, une formation pour les cadres de proximité (incluant les cadres de santé) et une formation pour les dirigeants (directeurs d'établissements, médecins, ingénieurs, cadre supérieur de santé ...).

La première prend la forme d'un master « Management et enseignement en santé » (MES) en formation continue, co-porté par l'Institut d'Administration des Entreprises et l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation de l'Université de La Réunion et de diplômés universitaires pour les professionnels ne pouvant s'inscrire qu'à certaines unités d'enseignement de ce master (adjoints des cadres, techniciens supérieurs hospitaliers) dans le cadre de la formation d'adaptation à l'emploi.

La seconde prend la forme d'un master en alternance « Pilotage des organisations en santé », porté par l'Institut d'Administration des Entreprises de l'Université et prévoyant des interventions de l'École des Hautes Études en Santé Publique.

Ces formations supérieures en management sont proposées aux cadres exerçant à La Réunion, à Mayotte mais aussi dans l'Océan Indien. Enfin, l'originalité du dispositif sera de permettre à un large public de suivre ce cursus (étudiants classiques et professionnels de santé) permettant de déployer une « culture » managériale en santé.

Les cours sont assurés par des universitaires et par des professionnels en exercice à l'Université. L'encadrement est assuré par un directeur scientifique (professeur universitaire) et un directeur en charge de la formation cadre de santé (directeur des soins).

Créée en novembre 2014, l'association « Institut régional de management en santé Océan Indien » a accueilli ses deux premières promotions en septembre 2015, avec 14 étudiants en master « MES » et 17 étudiants dans le cadre de la formation d'adaptation à l'emploi. À terme, le nombre des étudiants pourrait s'élever à 68 étudiants, et des actions de formation continue et de recherche en lien avec les questions relatives au management et à l'enseignement en santé seront proposées.

Le renforcement du partenariat avec Mayotte

Afin de renforcer l'accessibilité aux soins et répondre aux besoins sanitaires de la population de Mayotte, le CHU de La Réunion et le Centre Hospitalier de Mayotte ont renforcé leur collaboration par la signature en novembre 2013 d'une convention cadre de partenariat.

À travers cette convention, qui répond aux priorités du Projet Régional de Santé, les deux établissements se sont engagés à diversifier et renforcer l'offre de soins à Mayotte, améliorer l'organisation des évacuations sanitaires, organiser l'accès aux avis spécialisés et examens complémentaires, et soutenir la formation des personnels du CHM. Un bilan partenarial très positif, renforcé par une dynamique de missions médicales plus coordonnées (mise en place d'une cellule de coordination des missions médicales au CHM) ; une forte mobilisation des équipes médicales du CHU sur diverses spécialités à promouvoir, à structurer, ou non représentées à Mayotte, mais aussi sur toutes les activités faisant l'objet d'une planification commune dans le cadre du SROS-PRS.

Un engagement souligné des professionnels du CHU de La Réunion en matière de formation des personnels, médical ou non médical (sessions de formation au CHM, accueil de stagiaires du CHM au CHU).

L'un des points forts de ce partenariat a été le déploiement de postes d'assistants médicaux partagés entre le CHU et le CHM.



Le Centre Hospitalier de Mayotte à Mamoudzou.

La télémédecine, un véritable outil d'aide

Initiée par l'Agence Régionale de santé Océan Indien, une mission régionale de déploiement de la télémédecine entre les deux territoires a débuté en octobre 2015. En collaboration étroite avec les professionnels des établissements publics de santé de La Réunion et de Mayotte, l'équipe projet a su prioriser cinq filières (entre La Réunion et Mayotte) sur lesquelles s'engagera un déploiement expérimental de la télémédecine mais aussi une réflexion sur la définition d'un modèle de financement de ces actes.

La télémédecine constituera un véritable outil d'aide à la structuration du projet médical partagé en cours de construction dans le cadre de la préfiguration du Groupement Hospitalier de Territoire Océan Indien. L'amélioration de l'accessibilité des services de santé, la graduation des soins et l'efficacité en termes de qualité et de sécurité des soins sont les axes prioritaires du projet médical partagé constituant le cœur du GHT ; la composante de la télésanté contribuera à corriger ces inégalités d'accès aux soins et les pertes de chance qui en découlent.

Le CHU de La Réunion rayonne dans l'Océan Indien

Les nombreuses actions de coopération entreprises par le CHU de La Réunion dans la zone océan Indien montrent à quel point son expertise et son expérience sont reconnues. Le bilan très positif de ses actions, soutenues par l'Union européenne, la Région Réunion et l'État, est salué par tous les pays partenaires. La poursuite de cette coopération vivement plébiscitée, aura un vrai impact sur la prise en charge médicale des pays partenaires et un réel bénéfice pour la population.

En tout, grâce au Programme Opérationnel de Coopération Territoriale Européenne (POCTE), 69 actions de formation ont pu être financées. Ces formations, destinées pour moitié à la population malgache, un quart pour les Comoriens et le dernier quart réparties entre les Seychellois et les Mauriciens, ont permis à 19 binômes, soit 38 stagiaires de la zone d'être accueillis au CHU, essentiellement dans les services d'urgences et de pédiatries, et à 700 personnes (sur 47 missions) d'être formées *in situ* dans les pays de la zone. Conduites dans les cinq thématiques

prévues, ces actions de coopération sont très nombreuses, s'il est impossible de toutes les citer, on peut souligner quelques exemples de réalisation.

Les Urgences

Aux Comores, le CHU a proposé des actions de formation en urgences adultes et pédiatriques aux personnels de l'hôpital El Maarouf. Les formateurs ont apporté une réelle expertise sur les protocoles des prises en charge. Un système de numérotation de gravité a été mis en place afin de permettre le tri des dossiers en fonction

du degré d'urgence. Une amélioration a été constatée en matière de gestion des stocks. L'hygiène hospitalière reste cependant encore préoccupante du fait d'un manque de crédits suffisants.

A Maurice, la contribution du CHU a permis l'installation et l'organisation d'un SAMU. Les permanenciers ont pu être formés sur place et au CHU de La Réunion. Un diplôme universitaire de médecine d'urgence à Maurice est en cours de mise en place en partenariat avec la faculté de Bordeaux.

Informations enregistrées à la date du 22/09/2015	Nombre total de missions	MISSIONS par PAYS					TYPOLOGIES		
		Comores	Maurice	Madagascar	Seychelles	Afrique du Sud	Accueil de stagiaires binôme	Missions	Séminaires
Action 1 : Urgences	24	5	4	12	3	0	7	14	3
Action 2 : Périnatalité - Chirurgie infantile	20	0	3	11	6	0	6	13	1
Action 3 : Gestion Administrative	9	5	0	6	0	0	2	8	1
Action 4 : IES	4	1	0	0	0	0	0	4	0
Action 5 : Autres disciplines médicales	12	4	1	6	0	1	4	8	0
TOTAL OPÉRATION	69	16	8	35	9	1	19	47	5

A Madagascar, le CHU participe à la création d'un SAMU. Les permanenciers ont été formés. Le matériel (autocommutateur) a été fourni par le CHU de La Réunion. Par ailleurs, le CHU organise annuellement les journées des urgences océan Indien à Madagascar.

Périnatalité et Chirurgie Infantile (Madagascar)

Afin de réduire la mortalité infantile encore trop importante dans la zone, les pôles Femme-Mère-Enfant de Félix Guyon et du CHU Sud Réunion accueillent régulièrement des stagiaires (sages-femmes, gynécologues) afin de leur enseigner les gestes cliniques indispensables à l'exercice de leur métier.



Des étudiants mozambicains en formation au CHU de La Réunion.

A Madagascar, le CHU intervient essentiellement sur l'hôpital Mère-Enfant de Befalatanana. La formation porte sur les disciplines de la réanimation, de l'hygiène des mains, la diminution de la pression antibiotique, le changement de pratique pour la perfusion des nouveau-nés... Les différentes mesures ont permis en un an de baisser de près de 20% la mortalité néonatale (80 décès évités), essentiellement due à la baisse des infections nosocomiales. Les équipes du CHU souhaitent faire descendre ce chiffre sous la barre des 150 décès par an.

Aux Seychelles, les actions de formation ont été dispensées via le Centre de Simulation en Santé Océan Indien. Le matériel de basse-fidélité et de haute-fidélité a été transporté *in situ* permettant une formation de pointe par la simulation de situation d'urgence aiguë. Les Malgaches et les Seychellois souhaitent que leurs internes puissent être formés à La Réunion.

Des discussions sont actuellement en cours avec l'Université (reconnaissance des diplômes). De plus, des missions sont organisées en chirurgie viscérale infantile aussi bien à Maurice qu'à Madagascar.

Le CHU intervient après sollicitation des pays partenaires

A Madagascar et aux Comores, le CHU est intervenu également dans les domaines de la bactériologie, de l'hygiène hospitalière, de la qualité et du diabète. Ces actions s'inscrivent dans la durée. La réalisation d'actions de formation aux professionnels de santé de la zone dans des conditions matérielles « difficiles » et sur des cas cliniques complexes, constitue un véritable enjeu pour les professionnels du CHU de La Réunion. La multiplicité des échanges contribue à l'amélioration des pratiques, ce qui bénéficie également à la population réunionnaise. En règle générale, le CHU intervient après sollicitation des pays partenaires sur des

domaines pré-identifiés et qui auraient une réelle incidence sur l'amélioration de la situation sanitaire de la zone.

Des missions exploratoires et d'expertises permettent d'étudier les critères d'opportunité et de faisabilité des nouvelles missions de coopération. Le conseil de coopération valide les nouvelles actions.

Le CHU de La Réunion souhaite reconduire son programme de coopération en poursuivant les actions déjà entreprises et répondre aux nouvelles sollicitations des pays partenaires. Les actions de coopération seront poursuivies et un accent particulier sera mis sur la formation via le centre de simulation notamment avec les Seychelles.

Le CHU de La Réunion joue de plus en plus un rôle moteur dans la coopération régionale, au cœur de l'océan Indien.

Améliorer la qualité de vie au travail, pour améliorer la qualité des soins aux patients

Parce que la force du CHU repose essentiellement sur les femmes et les hommes qui œuvrent au quotidien pour apporter à chaque Réunionnais la meilleure prise en charge en matière de soins, le CHU a décidé de s'investir pleinement dans une démarche de qualité de vie au travail/bien-être au travail pour tous les salariés.

Pour faire face aux enjeux et aux défis de la période à venir, le projet stratégique du CHU prévoit dans son volet projet social 2016 - 2018 comme axe majeur de : « Faire de la qualité de vie au travail/bien-être au travail, un élément clé de fonctionnement au quotidien, et un principe essentiel dans la conduite des changements du CHU ».

En effet, les études réalisées au niveau national ont montré qu'une amélioration de la qualité de vie au travail entraînait une amélioration de la qualité des soins aux patients, les deux sont intimement liés. Pour la HAS (Haute Autorité de Santé), la qualité de vie au travail (QVT) a comme objectif de :

- > concilier les modalités de l'amélioration des conditions de travail et de vie pour les salariés et la performance collective de l'entreprise ;
- > elle fait valoir que la perception qu'ont les salariés de la qualité de vie au travail dépend de leur capacité à s'exprimer et à agir sur le contenu de leur travail ;
- > elle met en avant le rôle des salariés et de leurs représentants en tant qu'acteurs de la construction des solutions proposées, notamment organisationnelles, aux côtés des directions, de l'encadrement et des experts ;
- > en cela, c'est un objet à part entière des relations sociales dans l'entreprise.

Autrement dit, « la capacité des salariés à s'exprimer sur leur travail et à agir sur son contenu », est aujourd'hui reconnue comme un facteur de performance.

Une Charte du Management et des Relations Professionnelles

C'est dans cet esprit de toujours améliorer la qualité de vie au travail pour le bien-être de ses salariés, que le CHU s'est déjà bien engagé dans cette démarche et souhaite la développer encore davantage dans la période à venir. Cette volonté du CHU de travailler à optimiser la vie au travail, repose sur les atouts qui seront manifestés par l'ensemble des professionnels, des cadres et des acteurs institutionnels du CHU dans la Charte du Management et des Relations Professionnelles du CHU.

Cette Charte du Management et des Relations professionnelles, signée en 2014 sous l'égide

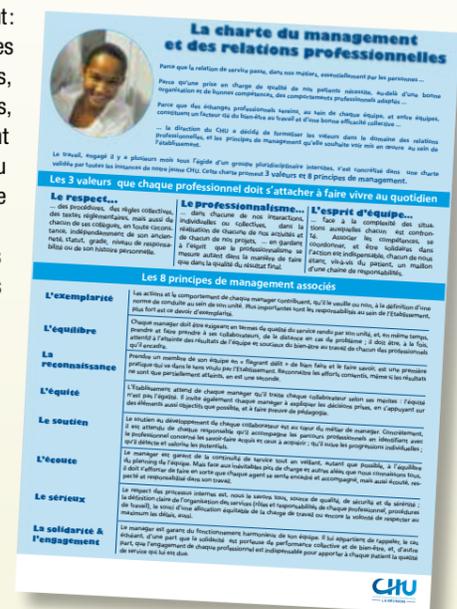


d'un groupe pluridisciplinaire intersites, a été validée par toutes les instances de notre jeune CHU. Cette Charte promeut trois valeurs et huit principes de management.

Les trois valeurs fondamentales, que chaque professionnel doit s'attacher à faire vivre, sont :

- > **le respect**... : des procédures, des règles collectives, des textes réglementaires, mais aussi de chacun de ses collègues, en toute circonstance, indépendamment de son ancienneté, statut, grade, niveau de responsabilité ou de son histoire personnelle.
- > **le professionnalisme**... : dans chacune des interactions, individuelles ou collectives, dans la réalisation de chacune des activités et de chacun des projets, ... en gardant à l'esprit que le professionnalisme se mesure autant dans la manière de faire que dans la qualité du résultat final.
- > **l'esprit d'équipe**... : face à la complexité des situations auxquelles chacun est confronté. Associer les compétences, se coordonner, et être solidaires dans l'action est indispensable, chacun étant, vis-à-vis du patient, un maillon d'une chaîne de responsabilités.

Les huit principes de management associés sont, quant à eux : l'exemplarité, l'équilibre, la reconnaissance, le soutien, l'équité, l'écoute, le sérieux, la solidarité et l'engagement.



La Charte du Management et des Relations Professionnelles a été signée en 2014.



Maud - Conseillère MNH

16 mars, 10:36



Avec MNH Prev'actifs, en cas d'arrêt de travail, vos salaires et vos primes gardent la forme !
#MNHPrevactifs

J'aime · Commenter · Partager ·  18  1



Alexandra - Infirmière

16 mars, 10:45



Le truc de malade !

J'aime · Commenter · Partager ·  21  3



MNH PREV'ACTIFS

LE CONTRAT QUI GARANTIT VOS SALAIRES ET VOS PRIMES.

► 1 MOIS OFFERT⁽¹⁾

L'ESPRIT HOSPITALIER EN 



 **d'infos**

Vos correspondantes MNH :

Josie Guérin, CHU Félix Guyon, Saint-Denis, , tél. **02 62 90 50 69**, josie.guerin@chu-reunion.fr

Camille Heekeng, CHU Sud Réunion, Saint-Pierre, tél. **02 62 35 90 37**, camille.heekeng@chu-reunion.fr

⁽¹⁾ Offre réservée exclusivement aux nouveaux adhérents à MNH Prev'actifs (n'ayant pas été adhérents MNH Prev'actifs au cours des 12 derniers mois) valable pour tout bulletin d'adhésion signé entre le 1er janvier 2016 et le 30 juin 2016 (date de signature faisant foi), renvoyé à la MNH avant le 31 juillet 2016 (cachet de la poste faisant foi), pour toute adhésion prenant effet du 1er janvier 2016 au 1er août 2016 : 1 mois de cotisation gratuit.

